A Luxembourg, la justice érigée en palais

La Cour de justice des Communautés européennes, qui est à l'Europe ce que le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel sont à la France, vient d'inaugurer son nouveau palais. Visite guidée de cet édifice conçu par l'architecte français Dominique Perrault.

De notre envoyée spéciale Michèle Champenois

GEORGES FESSY / ADAGP

La lumière naturelle pénètre jusqu'à la grande salle d'audience, en contrebas de l'entrée, magnifiée par un lustre en ellipse.

Le nouveau palais déploie autour de l'édifice initial une architecture métallique faite de portiques et de passerelles derrière un écran de verre teinté, et dégage un vaste parvis vers l'est.

Le 30 mars, les présidents des plus hautes instances judiciaires des 27 pays de l'Union européenne ont rendez-vous à Luxembourg. Ils sont conviés à visiter la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) dans son nouveau palais, inauguré en décembre 2008, construit par l'architecte français Dominique Perrault, auteur notamment de la Bibliothèque nationale François-Mitterrand et de bien d'autres édifices de grande taille à haute charge symbolique.

Deux tours de 24 étages signalent sur le plateau du Kirchberg, à bonne distance du centre ancien de la ville de Luxembourg, ce nouveau palais qui allonge ses façades mordorées sur 600 mètres de long et s'ouvre désormais sur un immense parvis. Quand on s'approche, sur cette acropole européenne, du nouveau palais de justice, on perçoit comment l'architecture, soulignée par de fortes structures de métal noir, joue une partition classique de colonnes et de portiques, avec une écriture parfaitement contemporaine et aérienne : par le jeu maîtrisé des vides, par des escaliers ajourés et des transparences multiples, selon un parcours incitatif plutôt qu'impératif, elle conduit celui qui entre ici à éprouver la majesté du lieu sans en être écrasé.

Loin des statuaires imposantes et des colonnades néoclassiques dont le XIXe siècle a su habiller les temples du droit, la CJCE s'installe sans ambiguïté dans le XXIe siècle, grâce à un édifice parfaitement contemporain qui accepte en son centre le témoin de sa propre histoire, c'est-à-dire le premier bâtiment construit en 1973, « *exemple unique d'architecture métallique de cette qualité en Europe* », souligne Dominique Perrault. Elle l'entoure, le magnifie et se déploie, à l'image d'une Europe qui s'est élargie, agrandie, et cherche son unité.

Acropole, agora, attique, péristyle, nouvelle Athènes... Le patrimoine symbolique n'est pas étranger au curriculum de Dominique Perrault. Après le vélodrome et la piscine olympique terminés à Berlin en 1999, un centre olympique de tennis sera achevé en mai, à Madrid. Une actualité chargée, si l'on y ajoute deux grands ensembles hôteliers, l'un à Barcelone, inauguré en octobre 2008, l'autre à Milan, qui sera livré en avril. C'est dire si les projets d'ampleur urbaine et les édifices à vocation symbolique comme l'est « *la bibliothèque de la nation* » à Paris, selon l'expression de Dominique Perrault, ne font pas peur à cette brillante équipe dont le meneur, né en 1953 à Clermont-Ferrand, n'avait que 36 ans lorsqu'il remporta, en 1989, le concours pour la Bibliothèque nationale de France.

Luminaire elliptique

Dans leur nouvelle agence-loft du faubourg Saint-Antoine, à Paris, les 70 architectes qui œuvrent pour DPA (Dominique Perrault architecture) affirment la cohérence et la maîtrise de leurs choix. L'apport artistique y joue son rôle, notamment à travers la mission que mène Gaëlle Lauriot-Prévost, responsable du dessin des mobiliers, de la conception des systèmes d'éclairage, des aménagements intérieurs, dans tous les projets. « *C'est une mission transversale*, dit cette architecte aussi discrète que déterminée. *Cela permet, très naturellement, de vérifier* ▸

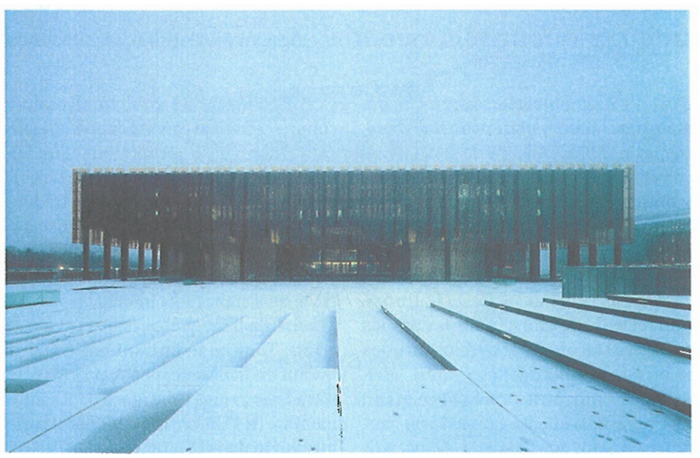

► *aussi, au fur et à mesure de l'avancement du projet, que les espaces fonctionnent bien. La lumière est un élément décisif, on voit ce qui va, et ce qui ne va pas. Cela permet de nouer l'ensemble.* » C'est elle qui a dessiné, pour Luxembourg, le majestueux luminaire elliptique qui accueille dès l'entrée et donne, avec ses 22 mètres de largeur, l'échelle du lieu, à une distance exacte des parois de verre et du haut plafond.

Gaëlle Lauriot-Prévost conduit aussi les recherches sur les tissages métalliques avec un fabricant allemand désormais leader (sous la marque Mesh) dans ce domaine : utilisés en très grandes dimensions comme parement, claustra, cloison-rideau, ils contribuent à anoblir l'espace en gardant une sobriété moderne. Parce que les juges voulaient la lumière du jour dans la grande salle d'audience et rester à l'abri des regards en même temps, a été conçu le majestueux baldaquin d'aluminium anodisé couleur bronze qui couronne et solennise la grande salle d'audience.

Une géométrie sans trucages

L'agence affirme ainsi une écriture commune où la modernité entre en correspondance avec le langage classique de l'architecture et où les matériaux jouent une partition soignée, subtile et mélodique : verres teintés, écrans de métal, pare-soleil, accompagnent et modulent une géométrie généralement très franche, tranchée, sans trucages et sans afféterie. Sévère parfois, cartésienne toujours, accueillante pourtant. Si Dominique Perrault souligne la logique de ses plans, il n'ignore pas leur dimension urbaine, le raccordement au terrain ou au quartier... quand il existe.

Par un jeu de passerelles qui conduisent juges et avocats généraux vers les espaces de « l'anneau » en surplomb, les deux édifices, l'ancien et le nouveau, gardent une relative autonomie (photos ci-dessus et page de droite, l'ancien bâtiment se situant sur la droite).

Une galerie semi-enterrée sert de liaison entre les différents espaces et relie l'ensemble aux deux tours de 24 étages, réservées aux juristes-linguistes, (photo ci-contre).

Le croquis réalisé pour *Le Monde 2* par l'architecte Dominique Perrault présente de façon synthétique l'articulation de l'ensemble (page de droite, en bas).

« L'architecture ne se fait jamais tout seul, il faut être au moins deux, et le commanditaire joue un rôle essentiel » Dominique Perrault, architecte, au sujet de Roger Grass, greffier de la Cour

C'est d'autant plus nécessaire à Luxembourg que le site, le plateau du Kirchberg, trente ans après le début de son aménagement, est encore en devenir. De grandes avenues, des édifices isolés, pas de vie urbaine, même si l'horizon proche est adouci par la présence gracieuse de la Philharmonie de Christian de Portzamparc.

« *C'est un palais de justice...* » L'affirmation revient nettement dans les propos croisés de l'architecte et de celui qui nous reçoit à Luxembourg, Roger Grass, greffier de la Cour, passionné par ce grand chantier avec la retenue qui sied à un haut fonctionnaire européen. M. Grass voit s'achever un projet qu'il aura conduit comme secrétaire général depuis 1994 de cet ensemble de juridictions. Sur les quelque 2 000 personnes, près de la moitié sont occupées aux travaux de traduction, autour de 600 « juristes-linguistes », comme on dit à Luxembourg pour souligner leur double qualification. Leur tâche consiste à rendre intelligibles à tous et à chacun les requêtes, délibérations et arrêts. Tout texte entrant est d'abord traduit en français, car c'est la langue de travail des 27 juges, désignés par chaque membre de l'Union, qui délibèrent sans interprète dans la langue de Descartes. Mais les audiences ont lieu dans l'une des 22 langues européennes (et non 23, les Irlandais ayant accepté de passer à l'anglais) et les arrêts sont traduits aussi, afin d'être appliqués correctement. La jurisprudence se crée ainsi et vise à harmoniser dans les différents pays l'application des nouvelles lois.

Quand on vous dit « *c'est un palais de justice* », on entend « *ce n'est pas une simple cité judiciaire* » ni un banal ensemble bureaucratique. Il s'agissait de donner une forme noble à cette juridiction européenne qui reçoit 15 000 visiteurs par an et qui joue un rôle certes peu connu, mais équivalent à la fois au Conseil constitutionnel et au Conseil d'Etat, si l'on compare avec la France.

Or les citoyens européens n'ont pas de la justice la même image. Ici, à Luxembourg, ils trouvent un alliage raisonnable de solennité et de proximité démocratique. « *L'architecture ne se fait jamais tout seul, il faut être au moins deux, et le commanditaire joue un rôle essentiel* », rappelle Dominique Perrault, rendant hommage à l'engagement – décisif pour un projet de cette ampleur –, la constance et la détermination de son interlocuteur permanent, le greffier de la Cour. ►

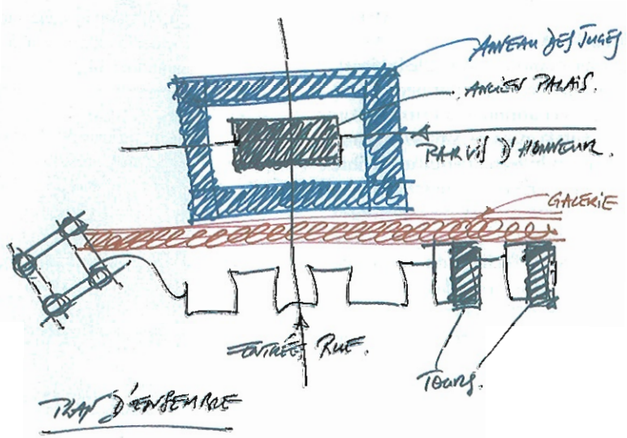

ADAGP 2009 / DROITS RÉSERVÉS, DR

Dans la grande salle d'audience, la lumière du jour pénètre à travers le baldaquin d'aluminium anodisé couleur bronze qui domine la salle.

► *« Quand nous avons été choisis en 1996, nous avons proposé trois options : une tour isolée, un autre bâtiment isolé, ou bien l'anneau qui permettait d'agrandir et d'amplifier le bâtiment historique, celui que la Cour souhaitait conserver. Leur choix a été très net : la Cour a choisi le projet de l'anneau »*, raconte Dominique Parrault. Les linguistes-juristes sont logés, avec des bureaux en plein ciel, dans les deux tours. Juges et avocats généraux peuvent se retirer dans les espaces privés de l'anneau. L'apparat des délibérations est assuré par le baldaquin bronze et des lustres à l'ancienne orneront les antichambres, comme un hommage décalé aux ornements traditionnels de l'institution, là où les juges revêtent leur robe.

Effet optique

L'Europe grandit et avec elle les institutions qu'elle s'est données. Tant d'exemples chaotiques, à Bruxelles ou ailleurs, dans la manière dont les bureaux s'ajoutent aux bureaux, détruisent la fibre urbaine autour d'eux, incitent à considérer comme exemplaire la manière dont la Cour de justice, à Luxembourg, cherche à créer un espace à l'échelle du site où elle se trouve. Et surtout prend en compte sa propre histoire architecturale en conservant (une fois désamianté) l'édifice originel de Jean-Paul Conzemius, le premier palais, mais aussi les extensions en granit rose qui lui servent de contrefort, construites à partir de 1988 par Bohdan Paczowski et Paul Fritsch, aujourd'hui associés à la transformation récente.

A l'origine du projet, deux nécessités objectives. Evidemment, l'élargissement de l'Europe. Quand on se souvient que la Cour a été créée cinq ans avant le traité de Rome, en 1952, à l'époque de la Communauté du charbon et de l'acier (CECA), on mesure le chemin parcouru. Mais aussi l'obligation de désamiantage pour le palais initial, terminé en 1973, et dont il a fallu démonter, assainir, redresser et réparer tous les éléments de la charpente métallique et des auvents et pare-soleil qui en faisaient l'originalité.

De 1999, date du choix définitif du projet, à 2008, fin des travaux, on compte quatre années de chantier proprement dit, ce qui, pour un coût de 350 millions d'euros et 120 000 m² au total, semble presque raisonnable.

Pour assurer l'unité de tous ces éléments – le palais, ses contreforts, les tours des traducteurs –, une grande galerie en contrebas, éclairée par un plafond de verre où la charpente de métal noir, posée en quinconce, produit un effet optique qui en anime le parcours, sert de rue intérieure et relie, à l'abri des intempéries, les différents corps de fonctionnaires. Ils ont ainsi accès à la bibliothèque et, chaque jour, au restaurant, ou à divers services communs. L'unité européenne, architecturale et juridique, vécue au quotidien. ●

Lumières sur le métal tissé

Après le Centre Pompidou, une exposition à Madrid présente les réalisations et les projets de l'agence de Dominique Perrault.

Dominique Perrault et son agence DPA, installée depuis 2007 rue Bouvier (Paris-11e), dans une usine reconstruite, utilisent beaucoup le bois et le métal, en plus du béton et du verre. Université féminine d'Ewha à Séoul, grand hôtel à Barcelone, nouveau palais de la Cour de justice à Luxembourg : l'année 2008 a eu un calendrier riche en inaugurations. Dès le début des années 1990, les recherches de Gaëlle Lauriot-Prévost, architecte associée et directrice artistique, ont mené à la conception de tissages métalliques utilisés en parement, pour donner densité et relief à des surfaces nues, ou en voile, comme le baldaquin de la Cour de justice. A l'extérieur, des parois de tôles perforées servent de brise-soleil et animent les façades selon une géométrie que les surfaces vitrées n'ont pas.

Dans l'exposition présentée actuellement à Madrid, après le Centre Pompidou en 2008, on peut voir divers exemples de ces rouleaux de métal qui donnent matière à architecture.

Exposition à la Fondation Ico, Zorilla 3, Madrid, Espagne. Du mardi au samedi de 11 h à 20 h, le dimanche de 10 h à 14 h. Jusqu'au 17 mai.

Gaëlle Lauriot-Prévost et Dominique Perrault.

GEORGES FESSY POUR LA COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES. JEAN BER. GEORGES FESSY / ADAGP

L'escalier principal, de l'entrée vers la salle d'audience, ne coupe pas l'espace et lui donne au contraire toute son ampleur.

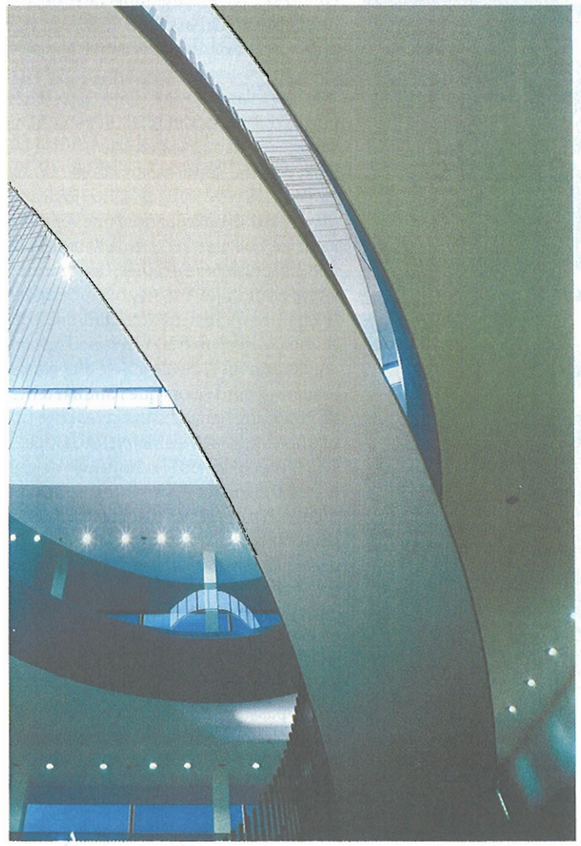

Un escalier en spirale laisse respirer le volume architectural.